

## À PROPOS DE L'ARTICLE DE J. ŻELAZOWSKI ET R. ŻUKOWSKI, « DEUX PLATS EN ARGENT DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE AU MUSÉE NATIONAL DE VARSOVIE » : QUELQUES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

par Jean-Luc BOUDARTCHOUK et Vincent GENEVIÈVE,  
avec la collaboration de Henri MOLET<sup>1</sup>

En 2005 paraissait dans la revue polonaise *Archeologia*<sup>2</sup> un nouvel article consacré à la découverte à Toulouse, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de deux plats en argent qui sont maintenant conservés au Musée National de Varsovie (Pologne)<sup>3</sup>. Cet article monographique de très haute qualité dresse un état des connaissances complet, intégrant historiographie détaillée, étude chronotypologique et stylistique des objets, étude de l'inscription nouvellement mise au jour, étude numismatique, analyses de laboratoire, mise en perspective historique. Les quelques lignes qui suivent résument les apports essentiels de cette remarquable contribution.

### Les plats : état des connaissances, d'après l'article de J. Żelazowski et R. Żukowski.

Le premier plat, appelé « plat avec médaillon », possède une bordure moulurée et un pied tronconique ; il mesure 18,5 cm de diamètre et porte en son centre une monnaie d'or de Théodose II entourée d'une inscription<sup>4</sup>. Le second, appelé « plat au sanglier », endommagé, mesure 18 cm de diamètre et présente une morphologie comparable au premier ; il est richement décoré d'un sanglier à l'arrêt, figuré derrière un buisson et devant un arbuste (fig. 1).

Lors de leur vente à l'hôtel Drouot les 15 et 16 février 1889, les plats sont (par chance) tous deux acquis par le prince Władysław Czartoryski (1828-1894), époux en secondes nocces de la princesse Marguerite d'Orléans (1846-1893), petite-fille de Louis-Philippe. Conservés un temps dans le musée Czartoryski que le prince avait créé à Cracovie pour présenter sa riche collection d'œuvres d'art, les deux plats en argent furent envoyés à Gołuchów dans la résidence de campagne d'Izabella Dzyalińska (1830-1899), sœur du prince et collectionneuse passionnée, où ils demeurèrent jusqu'en 1939. Face aux pillages de la guerre, ils furent cachés à Varsovie avec une partie des collections Gołuchów, avant que l'ensemble ne soit réquisitionné et transféré en Allemagne en automne 1944. De nombreuses œuvres constituant le fond Gołuchów furent ensuite retrouvées pour être finalement déposées en 1947 au Musée National de Varsovie, où les deux pièces d'argenterie anciennement découvertes à Toulouse font maintenant partie de

1. Inrap. Communication présentée le 1<sup>er</sup> juin 2010, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 326.

2. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent de l'antiquité tardive au musée national de Varsovie », dans *Archeologia*, 2005, p. 107-131, pl. XV-XX, avec les collaborations d'E. ROSŁONIEC (annexe 1, Analyses métallographiques des deux plats en argent de la collection de Gołuchów, p. 125-126) et J. WIERCIŃSKA (Annexe 2, *Multiplum* de Théodose II serti dans le plat en argent du musée national de Varsovie, p. 127-131). Cf. compte rendu dans *L'année épigraphique 2005*, Paris, 2008, p. 340 - 341.

3. Musée national de Varsovie, inv. 147079 MNW et 147080 MNW.

4. Avant la parution de l'article de J. ŻELAZOWSKI et R. ŻUKOWSKI, toutes les synthèses consacrées aux trésors, à l'argenterie ou aux bijoux monétaires qui évoquent la trouvaille toulousaine de la place des Puits-Clos font unanimement référence à un *solidus* de Théodose le Grand et non à un multiple de Théodose II au cœur du premier plat. En dernier lieu, G. DEPEYROT, *Les trésors et les invasions (Les enfouissements d'or et d'orfèvrerie de 379 à 491)*, II, *Europe centrale et occidentale*, Moneta, 86, Wetteren, 2009, n° 20, p. 418.

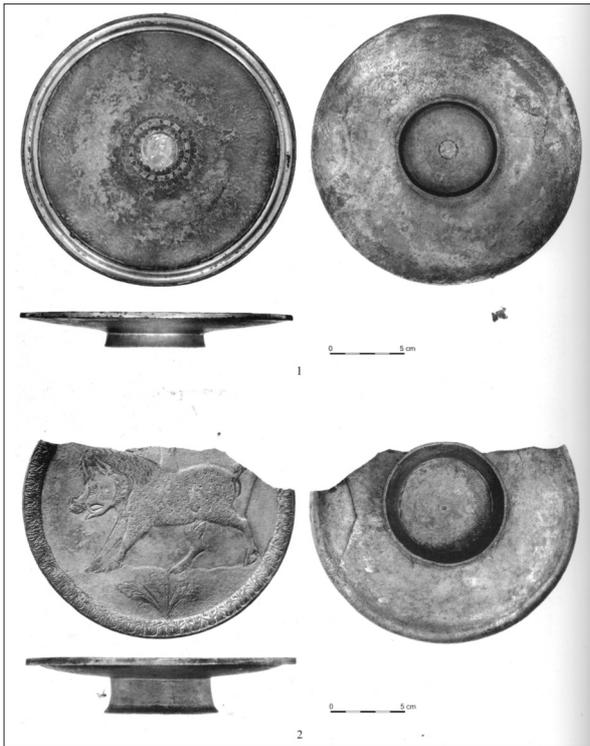


FIG. 1. LES DEUX PLATS EN ARGENT découverts à Toulouse en 1852, d'après J. Żelazowski et R. Żukowski, *Archeologia*, 2005.

l'exposition permanente du Département de l'Art Antique.

Initialement recouverts d'une épaisse couche d'oxyde, les plats ont été restaurés au début des années 1990 pour enfin révéler leur éclat véritable. Le premier, surtout, n'est pas serti d'un simple *solidus* de Théodose le Grand, comme tous l'avaient décrit jusqu'alors, mais d'un petit médaillon d'or au nom de Théodose II. Ce multiple est entouré de deux bandes concentriques ornées laissant apparaître entre elles une inscription gravée au poinçon au nom de THAVMASTVS AGRECIO. Suite à ces restaurations, les auteurs ont aussi procédé à de nombreuses analyses métallographiques ainsi qu'à des radiographies des deux plats, dont les résultats détaillés sont joints à l'article.

S'il importait avant tout de faire connaître cette importante étude qui met enfin à l'honneur ces deux pièces d'orfèverie antique issues du sous-sol toulousain, nous souhaiterions compléter ce dossier par quelques données supplémentaires. Ces données concernent les décors et plus particulièrement l'inscription qui encadre le médaillon d'or ainsi que quelques références dont nous disposons sur ces rares monnaies de prestige. L'origine et la datation des deux plats pourront aussi être débattues tout comme les liens éventuels qui les unissent avec leur lieu de trouvaille, Toulouse, la capitale du royaume goth.

## Compléments

### *Autour de la découverte des plats : précisions et incertitudes (J.-L.B. / H.M.)*

Ces plats furent signalés pour la première fois en janvier 1852 par A. Dumège dans les *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*<sup>5</sup> : « [...] presque à l'angle de la rue des Puits-Clos et de la rue du Fourbastard, [...] l'on a découvert, il y a peu de jours, les monuments dont la description terminera cette Notice. Un négociant de cette ville, M. Loubers aîné, en faisant creuser au fond de son magasin, a trouvé, à environ 3 mètres en contre-bas, deux patères en argent, d'une forme circulaire. L'une est ornée de rinceaux de palmiers. Elle a été brisée presque au moment de la découverte. L'autre est intacte ». Plus loin, l'auteur parle de la « patère de M. Loubers » et situe pour finir la découverte des objets « dans la rue du Fourbastard ».

Les deux plats sont décrits à nouveau en 1857 par un auteur anonyme<sup>6</sup> dans le *Magasin pittoresque*<sup>7</sup> en ces termes : « Un de nos correspondants nous adresse le dessin de deux patères antiques qui ont été trouvées il y a peu de temps à Toulouse, à quatre mètres environ en contre-bas du sol de la rue (place des Puits, n° 2), et sous une couche

5. A. DUMÈGE, « Notices sur quelques monuments antiques découverts dans les départements de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne », dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 2, 4<sup>e</sup> série, 1852, p. 60-61.

6. La rédaction de la notice non signée du *Magasin pittoresque* est sans doute due à Adrien de Longpérier, cf. en dernier lieu J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 108, note 5. Cependant, rappelons-le, elle débute par « Un de nos correspondants nous adresse le dessin de deux patères antiques... ». Or ce « correspondant » toulousain ne s'est pas borné à faire parvenir au *Magasin pittoresque* ledit dessin : il a aussi fourni des éléments factuels comme l'adresse explicite de la maison, la nature, la finalité et la profondeur de l'excavation, la description précise de l'oxydation des objets... Ledit « correspondant » serait-il Alexandre Dumège, dont l'essentiel de la contribution de 1852 est reprise au fil de la notice attribuée à Longpérier, ou bien plutôt, comme nous le pensons, le « M. Pujol » (un toulousain grand amateur, collectionneur et marchand d'antiquités) cité ultérieurement par Mowat pour avoir « recueilli » (*scil.* « achetés ») les objets (cf. *infra*) ?

7. Anonyme [ADRIEN DE LONGPÉRIER ?], « Patères antiques trouvées récemment à Toulouse », dans *Magasin Pittoresque*, mars 1857, p. 95-96.

de terre de cette épaisseur qu'on avait enlevée pour faire une cave ». Rien d'autre n'est dit sur les circonstances de la découverte, si ce n'est que, pour l'un des deux objets (à droite sur le dessin), « le coup de pioche des ouvriers l'a endommagé ». Le nom de Loubers n'apparaît plus (fig. 2).

Les publications ultérieures n'apportent aucun élément supplémentaire relatif au contexte de découverte ; l'article de R. Mowat, publié en 1888 dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France* recèle d'ailleurs des imprécisions manifestes : l'auteur parle à tort de « patère découverte en 1857 [...] » ; « Recueillie par M. Pujol à l'époque de sa découverte, place des Puits-Clos, elle finit par entrer dans la collection de M. Hoffmann pour passer dans une vente publique à Paris, où elle atteignit le prix de 1200 francs »<sup>8</sup>. Il s'agit de la prestigieuse « vente Hoffmann »<sup>9</sup> effectuée les 15 et 16 février 1889<sup>10</sup>.

Les deux signalements (1852 et 1857) qui paraissent receler des renseignements de première main laissent néanmoins persister quelques incertitudes, notamment en ce qui concerne la date et le lieu exact de la trouvaille.

Après une première étude archivistique (cf. annexe), nous pouvons préciser que la trouvaille fut faite quelque part dans l'emprise de la grande maison sise (à l'époque et encore aujourd'hui) au n° 2 de la rue du Fourbastard (fig. 3).

En plan, les parties bâties de la parcelle correspondante, le n° 1040 du cadastre de 1830, sont déjà celles indiquées dans le cadastre dit de Grandvoinet (dressé dans ce secteur vers 1800) et restent celles du plan urbain de Toulouse en 1865. Les modifications qui interviennent sont liées aux travaux d'ouverture de l'axe longitudinal (rue Alsace-Lorraine) à partir de 1865 et au rattachement vers 1867 d'un hangar à la parcelle 1038 (actuelle parcelle 41, 14 rue Baronie). Préciser encore plus le lieu de la découverte est peut-être possible en recherchant dans les demandes d'urbanisme de cette époque, du moins si celles-ci ont été conservées et si les travaux pouvaient affecter les propriétés voisines.

La date de découverte se révèle quant à elle difficile à cerner avec certitude : Loubers Antoine aîné est déclaré sorti de ladite propriété, qu'il vient pourtant d'acquérir il y a peu, en 1844 ; il est alors probablement décédé. La propriété est reprise par sa fille Anne-Marie, épouse Comtesse, en 1846. Cette dernière conserve le titre de propriété jusqu'en 1882, bien que n'y exerçant plus d'activité commerciale après 1869 ; elle est décédée en 1882 ou 1883.

La matrice foncière indique que des travaux de construction relatifs à la maison du n° 2 rue du Fourbastard, dont l'importance est à préciser, ont eu lieu du temps de Antoine Loubers aîné ; ces travaux ont été effectués entre 1843 et 1846, peut-être en 1844, probablement pour l'aménagement d'un entrepôt (il était « entrepositaire d'huiles »). Ces travaux paraissent localisés au fond de la parcelle, à l'opposé de la façade sur rue<sup>11</sup>.

Il est donc possible que la découverte des deux plats date en réalité non de 1851-52, mais des travaux de 1843-46 (1844 ?) et soit restée non divulguée pendant un certain temps.

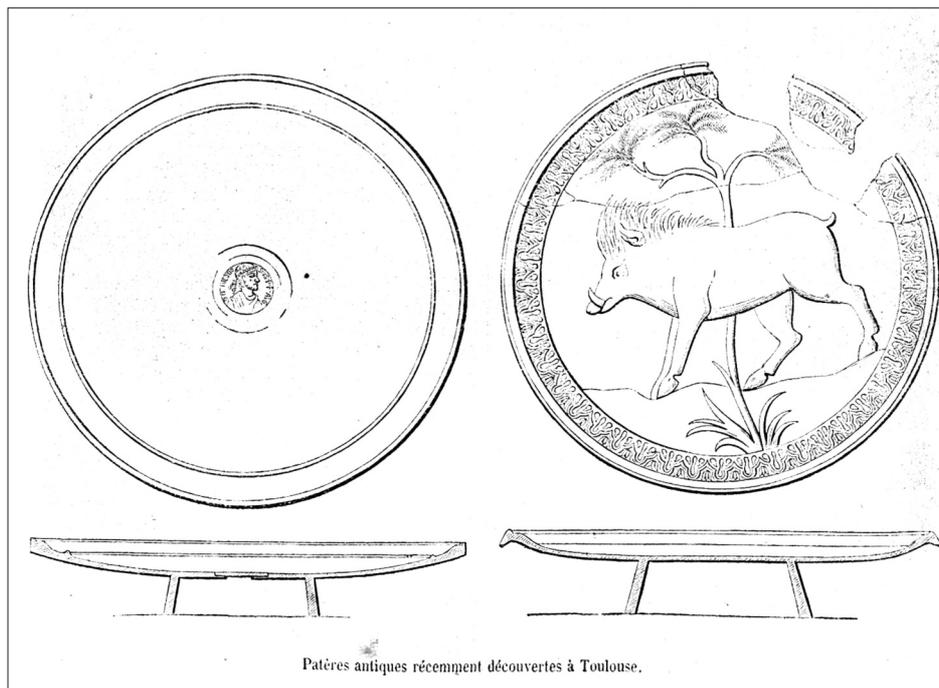
Ce long laps de temps entre découverte et déclaration est peut-être dû à l'évolution de la législation sur les découvertes de « trésors » constitués de métaux précieux. En effet, la loi de la première République, confirmée sous l'Empire, est confiscatoire : le trésor est propriété de la Nation, le découvreur peut seulement obtenir une récompense en fonction de la valeur du métal précieux estimée par le fisc. Un peu assouplie dans la forme, cette loi est prorogée sous la Restauration et jusqu'à la seconde République.

8. R. MOWAT, « De quelques objets antiques incrustés de monnaies », dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 49, 1888, p. 230-231.

9. *Antiquités et médailles grecques et romaines, terres cuites grecques, poterie, verrerie, orfèvrerie* [...], H. Hoffmann expert, Paris, 1889, p. 23-24.

10. X. LORIOT, « Trouvaille de deux patères d'argent à Toulouse en 1852 », dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 4, 1988, p. 346-349. Nous renvoyons ici à l'excellente synthèse rédigée par nos collègues polonais dans leur publication pour relater la pérégrination ultérieure de ces deux objets jusqu'à leur arrivée au Musée National de Varsovie en 1947.

11. Le corps de logis situé sur la rue a été reconstruit dans les années 1780 par M. Clausolles comme l'attestent deux procès-verbaux d'urbanisme de 1784 et 1787 ; le style de la façade actuelle confirme cette datation. Il est fait mention à cette époque de la profondeur des fondations existantes vues par M. Virebent (20 pans, soit 4,45 m), ce qui implique l'existence d'une cave dont la profondeur permet d'exclure que la découverte des plats ait eu lieu dans ce corps de logis. Il est donc probable que le creusement fait « au fond » du magasin Loubers concerne le bâti situé au fond et en lisière sud de la parcelle, vraisemblablement lorsque Loubers acquiert la parcelle pour y installer un entrepôt d'huiles en 1844. Il paraît raisonnable de penser que la nature des denrées et le risque associé en cas de feu ait conduit à cet isolement de la cave de stockage, en fond de terrain.



Patères antiques récemment découvertes à Toulouse.

FIG. 2. DESSIN DES DEUX PLATS dans le Magasin pittoresque, 1857, p. 96.



FIG. 3. PLAN DE TOULOUSE ANTIQUE, lieu de découverte des deux plats en argent. DAO C. Viers, Inrap 2007.

Or une nouvelle loi est promulguée en 1850, suivie du décret d'application ; désormais le trésor devient propriété pleine et entière de l'inventeur lorsque, après estimation, celui-ci acquitte une taxe libératoire indexée sur le poids de métal (et non sur sa valeur artistique). Si l'inventeur ne s'acquitte pas de la taxe, le trésor est partagé en deux lots de valeur estimée égale ; on se rapproche dans ce cas de la législation actuelle.

Ceci expliquerait une contradiction « indépassable » dans le texte de Dumège. Il écrit que c'est bien M. Loubers aîné, négociant, qui a fait procéder aux travaux ayant abouti à la découverte ; or il est décédé en 1844 et Dumège ne pouvait l'ignorer. Cette information, très claire, est contredite par le « il y a peu de jours », formule qui est sans doute destinée à protéger les intérêts financiers de la famille Loubers en raison du principe de non-rétroactivité des lois. L'archéologue a-t-il cherché, sans succès, à acquérir les plats ? En tout cas, en 1852, les objets sont bien propriété familiale : ils appartiennent, écrit Dumège, à « M. Loubers », formule peu explicite mais en adéquation avec l'appellation du Magasin, qui, depuis 1848/1849 est enregistré sous le simple nom de « Loubers » (et non Loubers aîné).

Si notre hypothèse devait être confirmée, cela signifierait que 8 ans ont pu s'écouler entre le moment de la découverte fortuite et celui où A. Dumège déclare en avoir pris connaissance, laps de temps durant lequel les objets sont demeurés dans la famille Loubers<sup>12</sup>. Quant au lieu de découverte, il s'agit sans nul doute, on l'a dit, du 2 rue du Fourbastard. Est-il possible d'apporter quelque précision ? Selon Dumège, « ... en faisant creuser au fond de son magasin, [M. Loubers aîné] a trouvé, à environ 3 mètres en contre-bas... ». Il faut sans doute entendre, en accord avec le vocabulaire des années 1840-1850, que l'altitude de découverte des objets est située à -3 m par rapport à la cote de démarrage des travaux, soit le sol existant du magasin. L'observation postérieure rapportée par Longpérier : « ... patères antiques trouvées [...] à quatre mètres environ en contre-bas du sol de la rue [...] et sous une couche de terre de cette épaisseur qu'on avait enlevée pour faire une cave [...] » n'est pas contradictoire, et est tout à fait compatible avec la profondeur requise pour une excavation nécessaire à la création d'une cave. De même, les profondeurs de découverte concordent avec les données stratigraphiques collectées dans les environs<sup>13</sup> : les objets devaient être enfouis assez profondément dans les niveaux antiques. Nonobstant la date réelle de la découverte, l'on peut donc très certainement considérer comme authentiques les éléments factuels livrés par MM. Dumège et Longpérier (fig. 3).

### *Le multiple d'or de Théodose II (V.G.)*

Malgré le long travail d'étude qu'a consacré J. Wiercińska dans son annexe consacrée au multiple d'or de Théodose II enchâssé au fond du premier plat<sup>14</sup>, il convenait de revenir sur cette monnaie exceptionnelle. Tout d'abord sur l'attribution à Théodose II car, comme l'ont parfaitement démontré les auteurs de l'article, il ne peut s'agir de l'empereur originaire de *Cauca*, mais bien de son petit-fils. La première identification reposait sur l'examen

12. Il est permis de se demander si ces deux plats n'étaient pas accompagnés à l'origine d'autres objets, comme c'est, à notre connaissance, presque toujours le cas pour ce type de découvertes... Ces autres objets, conservés dans la famille Loubers ou déjà dispersés, n'auraient pas été portés à la connaissance d'A. Dumège. Il ne s'agit que d'une hypothèse.

13. Au regard de l'ensemble des travaux d'archéologie préventive effectués ces vingt dernières années, les niveaux les plus tardifs de l'Antiquité, à Toulouse *intra muros*, apparaissent en deçà de 2 m de profondeur, bien que quelques maçonneries puissent être mises au jour à une altitude supérieure. L'horizon du terrain naturel antérieur à l'urbanisation a partout disparu, mais les premiers sols organisés du début de notre ère se situent généralement vers la cote 141 m NGF, soit 3,5 à 4 m en dessous du niveau actuel des rues.

Auparavant, Georges Baccrabère avait pu, à proximité du lieu de découverte, observer et coter des niveaux antiques de manière ponctuelle : à l'angle de la rue Alsace-Lorraine et de la rue du Fourbastard, tuiles gallo-romaines à -2 m (142,93 m NGF) ; rue du Fourbastard, à l'angle de la rue des Puits-Clos, sol antique à -3,70 m (140,89 m NGF) ; 14 bis et 15 rue des Puits-Clos, fragments de tuile à rebord et céramique commune à -2,80 et -3 m (141,83 m NGF) ; 18-19 rue des Puits-Clos, niveau antique à -3,40 m (141,16 m NGF) ; rue des Puits-Clos dans le prolongement de la rue Chalande, mortier rose à -3,10 m (141,53 m NGF) ; enfin, trois observations faites sur 40 m de longueur à la rue du Puits-Vert, à 14 et 24 m de l'extrémité de la rue Baronie et au croisement de la rue du Puits-Vert avec la rue des Puits-Clos indiquent la présence d'une couche ou sol de mortier rose en place accompagnée de céramique commune ou sigillée entre -2,60 et -2,90 (142,10/142,57 m NGF). Tous les points d'observations sont à une distance variant entre 50 et 100 m du lieu probable de la découverte. Les profondeurs observées sont toujours compatibles avec la profondeur de 3 m indiquée. G. BACCRABÈRE, *Étude de Toulouse romaine*, suppl. au *Bull. Litt. Ecclésiastique*, Chronique 3, 1977, 118 p., 21 pl.

14. J. WIERCIŃSKA, « Annexe 2 : *Multipulum* de Théodose II serti dans le plat en argent du Musée National de Varsovie », dans J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent ... », p. 127-131.



FIG. 4. DÉTAIL du médaillon dans le premier plat.  
D'après A. Dumège,  
Magasin pittoresque,  
mars 1857.

original du plat par A. Dumège, qui avait conclu à reconnaître en ce portrait Théodose I - au détail près, et que personne ne pouvait apprécier d'après le dessin publié dans le *Magasin pittoresque*, que l'effigie était en fait... barbue<sup>15</sup> ! Néanmoins, le grand antiquaire H. Hoffmann, qui dirigea la vente des deux plats à l'Hôtel Drouot en 1889, puis W. Froehner, qui publia le catalogue des pièces d'orfèvrerie conservées à Gołuchów une dizaine d'années plus tard, eurent tous deux en main le plat au médaillon sans pour autant relever cette erreur d'interprétation (fig. 4).

Un nouveau regard a posteriori du dessin du plat au médaillon le confirme (ou permet de l'envisager) car les quelques traits esquissés au bas des joues ne peuvent de fait que correspondre à une barbe, mais il eût été bien hasardeux, en l'absence de toute photo correcte du médaillon ou simplement d'un dessin plus précis, de l'affirmer. Surtout, il s'agit bien là d'un multiple et non d'une simple monnaie d'or. Car, si la raison conduisait aussi à interpréter cette pièce comme un *solidus* d'un des derniers empereurs romains d'Occident, l'exemplaire serti au fond du plat est bien un petit médaillon d'or, double du *solidus* en circulation (fig. 5). Sa description est la suivante :

D N THEODO-SIVS P F AVG ; buste barbu à d., diadémé de perles avec une rosette terminale, cuirassé avec le *paludamentum*.

[GLORIA-R+-O-MANORVM] ; [CONOB] ; Rome et Constantinople, casquées, trônant et tenant chacune une Victoire sur un globe et un sceptre. Rome apparaît de face, Constantinople est tournée vers la g., et repose son pied sur une proue de navire. Au-dessus, et entre les deux figures, une croix qui coupe la légende ; à g. une étoile.



FIG. 5. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II.  
D'après J. Żelazowski et R. Żukowski, Archeologia, 2005.

La légende du revers est ici restituée car la monture qui encadre le médaillon ne permet pas de la lire dans son intégralité. Elle peut néanmoins être interprétée sans erreur, tant ce type est connu et immobilisé depuis près d'un siècle. Au moins sept exemplaires de ce type sont émis dans trois ateliers différents durant la décennie 350-360 pour Constance II et Constance Galle César à Thessalonique et Antioche<sup>16</sup>, ainsi que pour Julien César à Arles<sup>17</sup> (fig. 6). Ce thème est aussi gravé pour des empereurs valentiniano-théodosiens dans trois autres ateliers, mais avec la représentation de Constantinople tenant une *cornucopia* au lieu d'un sceptre long, pour Valentinien I à Trèves<sup>18</sup>, pour Gratien à Trèves et Aquilée<sup>19</sup>, Valentinien II à Trèves et Milan<sup>20</sup> et pour Eugène à Trèves<sup>21</sup>. Reprenant la première iconographie, un seul exemplaire, hormis celui pour Théodose II, est connu pour le v<sup>e</sup> siècle et produit à Constantinople pour Léon<sup>22</sup>.

Il nous est pourtant possible d'apprécier au mieux l'exemplaire du plat toulousain grâce à un médaillon de même type conservé dans la Dumbarton Oaks Collection de Washington (États-Unis) et découvert en Égypte dans les années

15. ANONYME, « Patères antiques trouvées à Toulouse », dans *Magasin Pittoresque*, mars 1857, p. 96.

16. Constance II : Thessalonique, RIC 142, Gn. 19 et RIC 143, Gn. 20 ; Antioche, RIC 72, Gn. 18 et RIC 161, Gn. 18 ; Constance Galle César : Thessalonique, RIC 139, Gn. 1 ; Antioche, RIC 73, Gn. -.

17. Julien César : Arles, RIC 231, Gn. 1 et RIC 232, Gn. 2 var.

18. Valentinien I : Trèves, RIC 10, Gn. 7 et RIC 11, Gn. 8.

19. Gratien : Trèves, RIC 11b, Gn. - ; RIC 35, Gn. 4 et RIC 36a, et Gn. 5 ; Aquilée, RIC 19, Gn. 6.

20. Valentinien II : Trèves, RIC 36b, Gn. 3 ; Milan, RIC 4, Gn. -.

21. Eugène, Trèves, RIC 99, Gn. 1.

22. Léon, Constantinople, RIC 601, Gn. -.



FIG. 6. LE MÉDAILLON DE CONSTANCE II. D'après vente Triton III, New-York, nov. 30<sup>th</sup> & dec. 1<sup>st</sup>, 1999, cat. 1209, RIC 143.

1920<sup>23</sup> (fig. 7). Ce médaillon était encore considéré comme unique par J. Kent lors de la rédaction et la publication du RIC X en 1994<sup>24</sup>. Le plat découvert place des Puits-Clos, est donc serti du second exemplaire connu à ce jour mais issu d'une paire de coins différente. Aurait-on cru Alexandre Dumège s'il avait avancé une telle identification ?



FIG. 7. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II découvert en Égypte. D'après Grierson & Mays 1992, *Dumbarton Oaks Collection*, cat. 377.

Ces deux médaillons ne sont pas les seuls connus pour le règne de Théodose II, mais leur nombre n'en est pour autant pas moins rare. On distinguera seulement quatre autres pièces assimilables à ces frappes d'exception qui sont toutes uniques. La plus importante d'entre elles a été découverte en Bulgarie dans les années 1930<sup>25</sup>. Ce multiple d'une valeur de 4½ *solidi* est actuellement la plus grosse dénomination connue pour le règne de Théodose II (fig. 8).



FIG. 8. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II découvert à Sofia (Bulgarie). D'après Vente Triton IV, New-York, dec. 5<sup>th</sup>, 2000, cat. 736, RIC 215.

23. Ph. GRIERSON and M. MAYS, *Catalogue of late roman Coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection. From Arcadius and Honorius to the Accession of Anastasius*, Washington, 1992 = DOC 377, pl. 15. Pds : 8,95 g ; diam. 28 mm.

24. J.P.C. KENT, *The Roman Imperial Coinage, X, The divided empire and the fall of the western parts. A.D. 395-491*, Londres, 1994 = RIC 216.

25. Sur cet exemplaire exceptionnel, voir, Th. GERASIMOV, « Ein Goldmedallion des Theodosius II. », dans *Bericht über den VI. Internationalen Kongress für Archäologie*, Berlin, 21-26 August 1939, Berlin, 1940, p. 596-597 ; L. LAFFRANCHI, « Il medaglione aureo di Teodosio II », dans *Numismatica*, XX, anno VIII, Gennaio-Aprile 1942, p. 41-43.

Un autre multiple, unique lui aussi mais surtout inédit, d'une valeur d'1½ *solidus* a été vendu en Suisse en 2002<sup>26</sup>. Ce *sesquisolidus*, dont le lieu de découverte est inconnu, représente l'empereur à cheval et levant la main droite, en position d'*adventus*, comme on le retrouve pour tous les autres multiples de cette valeur émis avec ce type de revers jusque dans les dernières années de l'Empire romain (fig. 9)<sup>27</sup>.



FIG. 9. MÉDAILLON DE THÉODOSE II, origine inconnue.  
D'après Vente Tkalec AG, Zurich, 18 fév., 2002, cat. 271, RIC -

Enfin deux derniers exemplaires d'une valeur d'1¼ *solidus* au revers *Victoria Romanorum* sont connus pour Théodose II. Le premier serait conservé dans la Dumbarton Oaks Collection de Washington, mais il ne figure curieusement pas dans le catalogue de cet ensemble<sup>28</sup>. Le second était présenté lors d'une vente en Allemagne en septembre 2010, mais il avait déjà fait l'objet d'une publication deux années avant (fig. 10)<sup>29</sup>.



FIG. 10 : MÉDAILLON DE THÉODOSE II, origine inconnue.  
D'après vente Fr. R. Künker GmbH & Co. KG, 174,  
sept. 27<sup>th</sup>, 2010, cat. 1086, RIC -

Ces six multiples, à ce jour les seuls connus pour Théodose II, sont des pièces exceptionnelles. Pas simplement du seul fait qu'elles soient en or, mais surtout parce qu'il s'agit de monnaies de prestige qui n'étaient pas destinées à la circulation courante mais à des distributions officielles. Tous les médaillons, qu'ils soient d'or, d'argent ou de bronze, constituent des cadeaux, des largesses que l'empereur offre, quelquefois de sa main, à de hautes personnalités de l'Empire, des généraux ou encore des gouverneurs, à l'occasion de *donativa* pour célébrer des événements importants tels que des mariages, des victoires ou des anniversaires<sup>30</sup>.

Il est souvent difficile, voire délicat, de dater précisément ces monnaies tant de nombreux événements ont pu

26. Vente A. Tkalec AG, Zurich, 18 fév., 2002, cat. 271, RIC - ; Gn. -.

27. Hormis le médaillon exceptionnel de 9 *solidi* émis au nom de Constantin I à Milan en 313 pour sa venue, tous les autres médaillons connus au type de l'*adventus* depuis Constantin I jusqu'à Marcien (450-457) sont des *sesquisolidi*. Voir J.M.C. TOYNBEE, « Roman Medallions (with an introduction to the Reprint Edition by W.E. Metcalf) », dans *Numismatic Studies*, 5, New York, 1986, p. 108-109, pl. XVIII et R. DELMAIRE, *Largesses sacrées et Res Privata. L'Aerarium impérial et son administration du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, EFR 121, 1989, p. 566-567. Un dernier type de même valeur est aussi connu pour Justin I (518-527), dans C. MORRISSON, *Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque nationale*, I, d'*Anastase I<sup>er</sup> à Justinien II (491-711)*, Paris, 1970, cat. 2/Cp/AV/01, pl. IV, AV/01.

28. RIC 217, au portrait imberbe. J. Kent précise pour cet exemplaire « not catalogued by Grierson, Mays 1992 ». Cette monnaie apparaît illustrée dans M. HENDY, *Studies in the Byzantine monetary economy c. 300-1450*, Cambridge, 1985, pl. 3.

29. RIC 217 v., au portrait barbu. Vente Fr. Rudolf Künker GmbH & Co. KG, 174, sept. 27<sup>th</sup>, 2010, cat. 1086 et A RONDE, « Un aureus inédit de Théodose II pour l'atelier de Constantinople », dans *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 9, 63, 2008, p. 190-191.

30. Sur les largesses et les *donativa* impériaux, voir les ouvrages de P. BASTIEN, « Monnaie et *donativa* au Bas Empire (268-476) », dans *Numismatique romaine. Essais, recherches et documents*, XVII, Wetteren, 1988, J.M.C. TOYNBEE, « Roman Medallions... », p. 73 et suiv., R. DELMAIRE, « *Largesses sacrées...* », plus particulièrement p. 531-584.

en motiver la frappe. Si l'on considère les médaillons de Théodose II actuellement connus, dont deux sont de même type, une première chronologie peut être avancée. L'exemplaire du fonds Tkalec et le grand multiple bulgare présentent un portrait à la barbe plus fournie et aux traits marqués par l'âge qui orienteraient plutôt leur datation vers la fin du règne de l'empereur. En revanche, les effigies des deux multiples au revers *Gloria Romanorum* révèlent une effigie plus douce et plus jeune qui doit leur être antérieure et qui se rapprocherait de celle des *solidi* consulaires émis en 430 comme le propose Ph. Grierson<sup>31</sup>. Cette année conviendrait pour la frappe de monnaies exceptionnelles puisqu'elle commémore notamment, en plus du treizième consulat de l'empereur, ses *tricennalia*. Le thème du revers avec la représentation des deux capitales impériales trônant tendrait parfaitement aussi vers cette datation : l'année 430 consacre le centenaire de la création de Constantinople et quelle meilleure occasion que cet événement pour justifier la frappe de monnaies aussi exceptionnelles et à ce revers ? Néanmoins les nombreux autres médaillons connus pour ce type montrent bien qu'ils ne sont pas nécessairement en relation avec la célébration d'une date anniversaire pour la capitale orientale de l'Empire et que rien n'impose que ces deux multiples aient aussi été émis la même année.

Reste que si l'origine de cette émission se situe bien à cette période, les pérégrinations de ce médaillon jusqu'à son sertissage dans le plat toulousain sont plus délicates à envisager. Une des interrogations étant de savoir si l'on peut considérer que ce multiple fut immédiatement associé à ce plat. Sur ce point rien n'est moins sûr. C'est surtout l'ouverture pratiquée dans le fond du plat, à travers laquelle apparaît le revers du médaillon, qui pose question. Son diamètre, très étroit, s'estime à treize millimètres environ<sup>32</sup>. Quel intérêt de pratiquer une ouverture si étroite pour une monnaie si large ? Aucun si l'on considère de plus que cette monnaie est exceptionnelle et que c'est certainement son caractère exceptionnel qui a justifié son enchâssement : ce multiple était destiné à être vu. En revanche une ouverture aussi étroite peut s'expliquer si l'on envisage qu'une monnaie de plus faible diamètre se trouvait sertie précédemment. Ainsi, en reportant le diamètre de ce trou à celui d'un *solidus* (pris au hasard et d'un module d'une vingtaine de mm), l'essentiel de son empreinte, à l'exception des légendes, serait apparue. On pourrait dès lors envisager que le médaillon ait été sertie quelque temps après une première monnaie mais sans que la fenêtre du fond ait été modifiée. Enfin, on notera que si la réalisation de cette ouverture ne relève pas d'un travail très soigné, le décor intérieur ne révèle pas non plus la main d'un grand orfèvre. Ce décor qui s'adapte parfaitement au module du médaillon permet aussi d'envisager qu'il fut rajouté lors du sertissage de la monnaie. Cela supposerait que le plat pouvait être uni à l'origine et possiblement enchâssé d'un simple *solidus*. Par la suite, l'obtention du médaillon a pu conduire son propriétaire à l'encastrer dans cette pièce d'orfèvrerie en le complétant par la gravure d'un décor autour du portrait de l'empereur auquel il a associé son propre nom : Thaumastus Agrecio. Il ne s'agit là que d'une hypothèse.

### ***Le plat avec médaillon de Théodose II et son inscription : + THAVMASTVS AGRECIO (J.-L.B.)***

Cette inscription disposée autour du médaillon central est longuement commentée par MM. Żelazowski et Żukowski (fig. 11)<sup>33</sup>. Les auteurs envisagent trois hypothèses de lecture : « Thaumastus a Gr(a)ecio » (i.e. : Thaumastus a reçu de Gr(a)ecius) ; « Thaumastus Agr(o)ecio » (i.e. le nom du propriétaire du plat) ; « Thaumastus Agr(o)ecio » (i.e. dédicace de Thaumastus à Agr(o)ecius : Thaumastus [en cadeau] à Agrecio). Si la première hypothèse est jugée par eux peu plausible, la troisième fait l'objet d'un long développement tendant notamment à identifier Thaumastus à l'oncle paternel de Sidoine Apollinaire<sup>34</sup> et Agr(o)ecio à l'évêque de Sens avec lequel correspond Sidoine<sup>35</sup>. Et les auteurs de poursuivre, tout en évitant de trancher : « L'hypothèse permettant d'attribuer le plat toulousain aux correspondants de Sidoine Apollinaire et de considérer ceux-ci comme don (*donativum*) de Thaumastus à Agr(o)ecius, l'évêque de Sens [...] paraît, certes, séduisante. D'autant que les deux personnages appartiennent à l'époque où le plat fut créé, et, en plus, vivent dans la région où il fut découvert. ».

31. Ph. GRIERSON and M. MAYS, « *Catalogue of late roman Coins...* », p. 145.

32. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « *Deux plats en argent...* », p. 112, et J. WIERCIŃSKA, « *Multiplum de Théodose II...* », p. 127.

33. État de la question dans *Archeologia*, 2005, p. 115-118.

34. SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen* XXIV.

35. SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist.*, VII, 5.



FIG. 11. LE MÉDAILLON DE THÉODOSE II.  
D'après J. Żelazowski et R. Żukowski, *Archeologia*, 2005.

À notre sens, la première hypothèse doit effectivement être abandonnée : outre que la formule de dédicace serait très inhabituelle, aucun parallèle, comme le signalent d'ailleurs MM. Żelazowski et Żukowski, n'est connu. La troisième nous paraît, contrairement aux auteurs, assez problématique pour les mêmes raisons : la formule serait dans ce cas aussi peu explicite, de lecture ambiguë (même si elle est acceptable du point de vue grammatical, -o étant alors un datif), enfin nous ne connaissons ici encore aucun parallèle.

Il ne faut pas négliger, selon nous, la seconde hypothèse, celle du personnage unique : le lecteur de l'Antiquité, compte tenu de la nature de l'inscription, ne pouvait guère, de prime abord, qu'y découvrir le nom (au nominatif, en deux parties, selon un usage épigraphique courant pour le <sup>v</sup>e siècle) du propriétaire/commanditaire/réциpiendaire du plat : Thaumastus Agrecio.

Thaumastus (-i, m.) est un nom grec (Thaumasios, i.e. « fabuleux »), latinisé, que l'on connaît dès le Haut-Empire et dont plusieurs occurrences sont attestées, un peu partout dans l'Empire, aux <sup>iv</sup>e et <sup>v</sup>e siècles<sup>36</sup>. La seconde partie du nom, Agrecio, constitue à cause de sa terminaison en -o une difficulté, comme l'ont souligné les auteurs. Ces derniers, pour rendre le nominatif dans le cadre de la seconde hypothèse - celle que nous privilégions -, postulent un *cognomen* non attesté, \*Agr(o)ecio, -onis pour lequel ils envisagent une « origine celtique », de même que pour les formes voisines attestées, parmi lesquelles celle que l'on peut lire sur le plat<sup>37</sup>. Mais demeure toujours, pour les auteurs, le problème de la terminaison en -o pour un nominatif. C'est pourquoi, dans le cadre de leur troisième hypothèse (nom unique au datif pour la personne bénéficiant du cadeau), ils proposent d'assimiler Agrecio à la forme peu fréquente Agroecius (-ii, m.), attestée plusieurs fois en Gaule aux <sup>iv</sup>e, <sup>v</sup>e et <sup>vi</sup>e siècles, dans l'épigraphie comme dans la littérature<sup>38</sup>. Dans le domaine de l'épigraphie, outre cette forme Agroecius, que l'on lit par exemple à Narbonne en 445 dans la dédicace de l'église de Rusticus (AGROECI [---]), qui est un donateur<sup>39</sup>, il existe des variantes, comme Agrecius, dans une épitaphe de Vienne ca. 500 (AGRECIUS DOMESTICUS)<sup>40</sup>. Dans les manuscrits, les leçons sont parfois très diverses et contradictoires, ainsi l'évêque d'Antipolis présent au concile d'Agde en 506 est-il nommé, selon les mss., Agricius, Agroetius,

36. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 116, n. 65 pour un renvoi aux principaux corpus.

37. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 116, n. 67. Ce qui nous paraît fort peu assuré, cf. *infra*.

38. J. ŻELAZOWSKI, R. ŻUKOWSKI, « Deux plats en argent... », p. 117.

39. CIL, XII, 5336.

40. CIL, XII, 2103.

Agroecius, Agruetius, Agratius<sup>41</sup>, et l'évêque de Trèves qui assiste au concile d'Arles en 314, Agricius, Agrecius, Agracius, Agrucius, Acratius<sup>42</sup>. On peut également citer, pour une époque plus tardive, l'évêque de Troyes contemporain de Grégoire de Tours, orthographié Agrecius ou Agricius<sup>43</sup>. Jules Quicherat retenait d'ailleurs deux formes, Agroecius et Agroetius<sup>44</sup> ; pour autant, les variantes entre « c » et « t », qui existent dans les inscriptions, sont particulièrement fréquentes dans le domaine littéraire car tributaires de la transmission des mss. Parmi les autres variantes constatées, on peut éventuellement retenir une certaine valeur chronologique à l'évolution de « oe » vers « e » ou « i », la diphtongue étant moins fréquente aux époques tardives. Quoiqu'il en soit, la forme Agreci- est bien attestée par l'épigraphie, grâce à l'inscription quasiment contemporaine de Vienne. Mais le « Agrecio » que l'on lit sur le plat est-il un nom romain, ou même romanisé ? Le mot *agroikos/agroikios* est l'équivalent grec du latin *rusticus*, et est attesté dans le monde grec comme anthroponyme : une inscription syrienne donne Agroikioi (Agroikios, équivalent de Agroecius)<sup>45</sup>. Pour toutes ces formes, l'emprunt du latin au lexique grec (et non au gaulois) est démontré<sup>46</sup>. Au sujet de la terminaison en -o, on peut établir un parallèle avec une inscription découverte en territoire lingon où l'on lit « AGRICCOS FILIAE [---] »<sup>47</sup> : il s'agit d'un nominatif singulier en -os. Il est donc admissible que la forme Agrecio, compte tenu de son origine non-romaine, puisse représenter un nominatif et non un datif. Dans ce cas, l'heureux propriétaire du plat s'appelait bien Thaumastus Agrecio, que l'on peut considérer comme la transcription fidèle d'un patronyme à consonance grecque, même si la structure du nom est romaine.

Faut-il espérer reconnaître dans Thaumastus Agrecio le nom « complet » de l'un des Thaumastus ou des Agroecius qui apparaissent dans l'œuvre littéraire de Sidoine Apollinaire ?

Pour mémoire (car la forme Agrecio n'y est jamais attestée), des deux Agroecius présents chez Sidoine Apollinaire, le premier est un lettré simplement évoqué dans une lettre de 476-477<sup>48</sup> et le second un évêque de Sens avec lequel l'aristocrate correspond en 470-471<sup>49</sup>. Parmi les candidats potentiels on peut ajouter, grâce au récit d'un historien du v<sup>e</sup> siècle transmis par le seul Grégoire de Tours, le primicier des *notarii* de l'usurpateur gaulois Jovin, Agroetius<sup>50</sup>. Mais ces propositions, selon nous, n'emportent guère la conviction : le rang social que l'on est en droit de supposer du grammarien paraît peu compatible avec la possession d'un tel objet ; de même pour le second on peut s'étonner que la dignité d'*episcopus* ne figure pas sur l'inscription (à moins que la fabrication ne soit antérieure à son ordination) ; le troisième personnage est mort en 413 : trop tôt au regard de la datation du multiple.

Quant aux Thomastus, l'évêque de Clermont nous fait essentiellement connaître son oncle paternel ainsi nommé dans une lettre datée de 469<sup>51</sup> (où il participe au procès d'Arvandus à Rome, accusé de haute trahison en

41. *Concilia Galliae, a. 314-a. 506*, cura et studio C. Munier, Turnholti, éd. Brepols, 1963, p. 213 sq.

42. *Concilia Galliae, a. 314-a. 506*, cura et studio C. Munier, Turnholti, éd. Brepols, 1963, p. 14 sq.

43. GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Fr.*, VIII, 31.

44. J. QUICHERAT, *Vocabulaire des noms géographiques, mythologiques et historiques de la langue latine*, Paris, 1846, s.v. Le grand lexicologue cite le rhéteur « athénien » [Censorius Atticus Agrecius] évoqué par Ausone, le grammarien Agroetius, ainsi que des homonymes chez Grégoire de Tours.

45. A. PANAYOTOV, *Inscriptiones Judaicae Orientis : Syria and Cyprus*, Mohr Siebeck, 2004, p. 83 et 269.

46. N. GAUTHIER, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne. Première Belgique*, Paris, 1975, p. 119 : formes masculines AGRICIUS et ACRICIUS ; F. BIVILLE, *Les emprunts du latin au grec, t. II, vocalismes et conclusions*, p. 35 et 425 ; G. PURNELLE, *Les usages des graveurs dans la notation d'upsilon et des phonèmes aspirés. Le cas des anthroponymes grecs dans les inscriptions de Rome*, Paris, 1995, p. 482 : la diphtongue grecque est rendue en latin par « oe », « i » ou « e » ; H. U. INSTINSKY, « Zwei Bischofsnamen konstantinischer Zeit », dans *Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und Kirchengeschichte*, Bd. 55 (1960) p. 203-211 : l'auteur pense que le nom que porte l'évêque de Trèves présent au concile de 314 est d'origine « syrienne ».

47. CIL, XIII, 5640.

48. *Epist.* V, 10 : Agrecio (var : Agroocio). Il s'agit peut-être du personnage loué dans AUSONE, *Profess.* 14 : Censorio Attico Agricio rhetori (var : Agrici). Mais Sidoine Apollinaire peut aussi faire référence au grammarien Agroetius (var. Agroecius pour toutes les occurrences), auteur du petit traité *De orthographia et proprietate et differentia sermonis*, qui dédicace ainsi son ouvrage « Domino Eucherio episcopo, Agroetius » (sans doute l'évêque de Lyon présent au concile d'Orange de 441) ; le premier point de ce traité est d'ailleurs : « Agroetius, quum latine scribis, per diphtongum scribendum ; non, ut quidam putant, per y, Agrytius » (Éd. E. F. CORPET, *Œuvres d'Ausone*, t. 1, Paris, 1842, *Appendix*, VI, p. 392 sq).

49. *Epist.* VII, 5 : Agrecio, également évoqué sans être nommé dans *Epist.* VII, 9. On trouve, pour ce même personnage, dans les listes épiscopales de Sens datant des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, la forme Agritius, puis Agricius au XIV<sup>e</sup> siècle. Cf. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, tome deuxième, l'Aquitaine et les Lyonnaises*, deuxième édition revue et corrigée, Paris, 1910, p. 395-400.

50. GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Fr.*, II, 9. Une leçon offre... Agroetius.

51. *Epist.* I, 7.

faveur des Goths), et deux autres datées de 474<sup>52</sup> (il est alors accusé par le roi Burgonde de soutenir le nouvel empereur Julius Nepos) ; c'est un haut responsable politique, de rang *illustris*, qui possède une propriété familiale à *Tribus Villis* (que l'on situe habituellement dans le Narbonnais). On imaginerait volontiers ce Thomastus, qui était fils et frère de préfets de prétoire des Gaules, posséder un objet de prestige tel que le plat de Toulouse. Si tel était le cas – pure conjecture –, Agrecio (= « le rustique » en grec) ferait-il alors office de *cognomen* ou d'*agnomen* au sein de la pléthorique famille des Apollinaire (l'évêque de Clermont possède un nom à quatre composantes) ? Mais les faits manquent... Ce Thomastus éminent eut un fils de même nom, qui est donc cousin de Sidoine Apollinaire ; ce fils apparaît dans un poème composé en 464-465<sup>53</sup>. On ne sait rien d'autre de lui.

*In fine*, et en dehors des essais d'identification historique qui précèdent et qui ne nous paraissent guère concluants, malgré le « profil » concordant de l'oncle de Sidoine Apollinaire, rappelons que, si l'on suit notre hypothèse, le propriétaire/commanditaire/réceptaire du plat porte un nom à très forte consonance grecque ; ce nom, associé à la rare monnaie de Théodose II, nous incite à penser, contrairement à MM. Żelazowski et Żukowski, que le plat pourrait bien avoir été fabriqué dans la *pars orientalis* de l'Empire et/ou avoir appartenu à un Romain d'Orient, inconnu par ailleurs, Thaumastus Agrecio.

### **Le plat « au sanglier »<sup>54</sup> (J.-L.B.)**

La bordure à décor de *kymation* lesbique entoure une scène « naturaliste » qui occupe l'ensemble de la surface : au centre un sanglier dans une attitude défensive, dont le pelage bouclé est représenté avec soin. À l'arrière-plan se situe un arbuste, malheureusement disparu en grande partie à l'heure actuelle ; l'auteur du *Magasin pittoresque* y avait reconnu un « palmier » ; il pourrait s'agir plutôt d'un résineux. Le sol est nettement figuré par un trait, et une plante buissonnante (certainement de l'acanthé) apparaît au premier plan<sup>55</sup>.

MM. Żelazowski et Żukowski, s'inscrivant dans la continuité des opinions de l'auteur du *Magasin pittoresque* et de MM. Lorient et Baratte, écrivent : « il faut noter que, par sa composition, la décoration du plat toulousain est proche d'un groupe de plats en argent attribué aux ateliers de Constantinople et daté du v<sup>e</sup>-vii<sup>e</sup> siècle de n.e. ». Parmi les parallèles proposés par les auteurs, un plat daté du règne de Justinien appartenant au trésor de Klimova et un autre de même époque découvert à Sludka<sup>56</sup>. On peut y ajouter, mais ces parallèles sont moins pertinents, le plat découvert à Lampoussa, où figure David tuant un ours, datant de l'empereur Heraclius<sup>57</sup>, et le médaillon central du fameux « bouclier d'Annibal », que F. Baratte date des v<sup>e</sup>-vi<sup>e</sup> siècles<sup>58</sup>. Ces productions associent un décor d'animaux et de végétaux, avec la recherche d'un effet de perspective. À la suite de l'enquête documentaire de MM. Żelazowski et Żukowski, que nous avons modestement poursuivie, nous constatons que les parallèles les plus pertinents avec le plat « au sanglier » de Toulouse datent, à notre connaissance, de l'époque justinienne (ou peu avant) et ont été produits dans la *pars orientalis*.

De manière plus générale, du point de vue typologique, les parallèles entre les deux plats toulousains et les autres plats d'argent découverts en Gaule ne sont guère probants. Les profils de nos deux plats se distinguent nettement de ceux retrouvés dans les trésors des iii<sup>e</sup>/iv<sup>e</sup> siècles<sup>59</sup> ; la hauteur des pieds et leur évasement pourraient par ailleurs indiquer une date de fabrication tardive<sup>60</sup>.

52. *Epist.* V, 6. ; V, 7.

53. SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen* XXIV, où apparaissent les deux générations de Thaumastus. Cf. A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire*, tome I, Poèmes, Paris, Les Belles Lettres, 1960, p. XXXII.

54. État de la question dans *Archeologia*, 2005, p. 118-120.

55. Le dessin de MM. Żukowski et Gorecki, dans *Archeologia*, 2005, p. 119, fig. 4, est légèrement inexact : le sol n'y figure pas et une cassure ancienne au niveau de la patte arrière droite du sanglier est représentée comme un motif.

56. *Archeologia*, 2005, pl. XIX, n° 3-4.

57. A. GRABAR, *L'Age d'or de Justinien. De la mort de Théodose à l'Islam*, Paris, NRF Gallimard, collection « L'univers des formes », 1966, p. 307.

58. F. BARATTE (comm.), *Trésors d'orfèvrerie Gallo-Romains*, Paris, RMN, 1989, p. 276-277.

59. F. BARATTE, *La vaisselle d'argent en Gaule dans l'Antiquité tardive*, Paris, De Boccard, 1993, 313 p., XXIV pl. [Plats de Toulouse : p. 44, 212, pl. IX].

60. F. BARATTE (comm.), *Trésors d'orfèvrerie Gallo-Romains*, Paris, RMN, 1989, p. 277-281 ; « L'argenterie romaine de l'Antiquité tardive », *Antiquité tardive*, 5, Brepols, 1997, p. 24-167.

**Contexte de théaurisation et d'enfouissement (J.-L.B.)**

Les deux vases sont-ils issus d'un même atelier (ou d'ateliers proches) et ont-ils été produits à la même époque ? La question se pose, de manière explicite ou implicite selon les auteurs, depuis leur découverte ; les parallèles qui ont pu être établis, joints aux nouveaux éléments apportés par MM. Żelazowski et Żukowski, invitent à ne pas l'exclure. En faveur de cette hypothèse, on peut citer la morphologie voisine des deux récipients, leur qualité technique comparable, une fourchette chronologique comprise entre ca. 420/440 (*terminus ante quem non* fourni par la monnaie d'or) et le VI<sup>e</sup> siècle (parallèles stylistiques avec des pièces d'époque justinienne notamment). Un autre argument, selon nous, pourrait être l'origine orientale commune des deux récipients, suggérée pour le plat « à médaillon » par l'origine de la monnaie et le nom à consonance grecque du propriétaire<sup>61</sup>, et pour le plat « au sanglier » par la nature et le faire du décor.

Posons clairement l'hypothèse : ces deux plats étaient-ils la propriété d'un ressortissant aisé de la *pars orientalis* nommé Thaumastus Agrecio, résidant à Toulouse dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle ou au début du VI<sup>e</sup> siècle ? La présence d'un tel personnage n'aurait rien d'étonnant dans une ville devenue depuis 413/418 capitale de royaume, où vers 455, à la cour du roi Théodoric II, des audiences quotidiennes sont destinées aux *gentium legationibus* : les « représentants des nations »<sup>62</sup> ; par ailleurs la ville cosmopolite devait, comme les autres cités de Gaule méridionale au V<sup>e</sup> siècle, abriter une communauté de « Grecs » et de « Syriens » actifs dans le domaine du commerce à longue distance.

Le lieu de découverte, *intra muros*, dans un secteur ayant livré à la fois des indices d'habitat privilégié du Haut-Empire et des vestiges d'occupation des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles, situé près du « cœur de ville » traditionnel de l'Antiquité c'est-à-dire à proximité du forum alors en pleine restructuration (actuellement secteur de la place Esquirol/place Roaix), nous paraît en adéquation avec le statut social attendu du propriétaire.

Peut-on espérer approcher le contexte ayant abouti à la décision de l'enfouissement demeuré irréversible de ces plats (*paterae*) d'argent, dans ce qui était alors sans doute un espace intérieur privé mais situé non loin de la rive d'un *cardo* ? Il peut bien sûr s'agir d'une motivation ayant pour ressort l'histoire privée de la *familia* détentrice des précieux objets ; néanmoins, compte tenu de la fourchette chronologique, il est possible de prendre en compte l'évènement majeur que fut la prise, le sac et l'incendie de la ville par les Francs en 508<sup>63</sup>, dont des traces archéologiques en stratigraphie ont vraisemblablement été relevées non loin de là place Esquirol, lors des fouilles préventives menées à l'emplacement de l'actuel parc de stationnement souterrain<sup>64</sup>. À ce jour, l'archéologie n'a pas décelé de traces de vie urbaine dans les environs du lieu de découverte au-delà des années 500 : le tissu urbain paraît ici avoir été détruit pour de longs siècles.

61. Nous pensons que la monnaie, préexistante, a nécessité la fabrication d'un plat spécialement adapté à sa mise en valeur, notamment en rendant possible la vue du revers. La monnaie représente une valeur marchande bien supérieure à l'argent doré du plat, sans compter la valeur « affective » qui dut lui être attachée, en tant que récompense émanant de l'autorité impériale. Cette monnaie appartenait-elle à Thaumastus Agrecio ou était-elle détenue par l'atelier qui a confectionné le plat et gravé le nom du propriétaire autour de l'effigie impériale ? Le revers, où sont nettement visibles Rome et Constantinople, a-t-il été mis en valeur en raison de sa charge symbolique et de sa signification politique, auquel le commanditaire de l'objet pouvait accorder une importance particulière ?

62. SIDOINE APOLLINAIRE, *Epist.* I, 2. Cette célèbre lettre évoque longuement la vaisselle d'argent du roi goth, élément de son prestige : « *Si in conuiuuium uenitur, quod quidem diebus profestis simile priuato est, non ibi impolitam congeriem liuentis argenti mensis cedentibus suspiriosus minister imponit ; maximum tunc pondus in uerbis est... Cibi arte, non pretio placent, fercula nitore, non pondere. Scyphorum paterarumque raras oblationes facilius est ut accuset sitis quam recuset ebrietas. Quid multis ? uideas ibi elegantiam Graecam, abundantiam Gallicanam...* ». Dans le même registre, l'objet de la lettre IV, 7 à Evodius, rédigée ca. 466-467, est un petit poème destiné à être gravé sur un vase d'argent (*argentum*) en forme de conque (*conchae*) destiné à être offert à la reine gothe Ragnahilda.

63. Exemple de sources relatant l'évènement : « Après la mort d'Alaric, Toulouse est incendiée par les Francs et les Burgondes » : *Occisus Alaricus rex gothorum, Tolosa a Francis et Burgondionibus incensa est. (Chron. Gall.)*. « Quant à Clovis, qui passa l'hiver dans la ville de Bordeaux, il emporta de Toulouse tous les trésors d'Alaric... » : *Chlodovechus uero apud Burdegalensem urbem hyemem agens, cunctos thesauros Alarici a Tholosa auferens...* (GRÉGOIRE DE TOURS, *Hist. Franc.*, II, 37). Il n'est cependant pas impossible que la ville ait été reconquise temporairement par les Ostrogoths quelques années plus tard (cf. *Prouinciale uisigothicum, recensio prior : Tolosa*) ; la liste épiscopale est interrompue jusqu'en 585.

64. *Métropolis. Transport souterrain et archéologie urbaine à Toulouse, 1990-2007*, Toulouse, Tisseo/Musée Saint-Raymond, 2007, p. 77.

### Annexe : Sources archivistiques (H.M.)

#### A.M. Toulouse

DD 254

Rue de Fourbastard : reconstruction partielle de façade, Mars 1780.

Supplique du sieur Tournier pour une maison qu'il possède au bout du coin de Fourbastard et du Puits Clos dont il désire refaire en partie la façade donnant sur Fourbastard et « se trouvant a pan de bois et torchis faisant avant corps à chaque étage faisant mauvaise grace désirant la faire bâtir en tuile ».

Reconstruction de façade, 1784. Plainte en indemnisation du sieur Clausolles, négociant, pour un reculement du mur de façade de sa maison situé sur la rue de Fourbastard sur 6 cannes de longueur, recul de 22 pouces d'un côté, de 5 pouces de l'autre, les fondations de l'ancien mur étaient solides et profondes de 20 pans (4,45 m) ; constaté par Mr Virebent.

Modification avec ouverture sur façade, 23 mars 1787.

Demande de Clausolles du 16 janvier précédent : la maison a deux issues, l'une sur les Puits-Clos, l'autre sur Fourbastard, le mur de face qui donne sur cette dernière est « de mauvaise construction bâtie en pan de bois et torchis que je souhaite démolir et reconstruire a bonnes briques ».

La lettre de l'ingénieur indique qu'à cet endroit la rue est fort étroite et n'a que 12 pieds de largeur alors qu'ailleurs la largeur est portée jusqu'à 22 pieds : alignement sur l'ordonnance du 22 mai 1780, qui a obligé la maison du sieur Tournier, voisine de celle de Clausolles, « de reculer de 15 pouces du coté de celle du sieur Boussac, ce qui fait 19 pouces a prendre de la tête saillante du mur mitoyen ».

1 G 109 : matrices foncières bâtie et non bâtie, 1840 : section JJ. État de 1840. Rue Baronie.

1038. maison, cour, 154 m<sup>2</sup>, à Bertrand Germain, menuisier.

1039. maison, cour, 152 m<sup>2</sup>, à Pierre-Antoine-Auguste Bernardet.

Rue de Fourbastard (n° 2) :

1 G 109. 1040. maison, cour, 425 m<sup>2</sup>, à Jeanne-Henriette Dubois, épouse d'Albert Jean-Pierre, propriétaire.

1 G 166. mutations des propriétés, 1841-1914 : section JJ 2 (1).

Loubers Antoine, JJ, parcelle 1040, 1844, une maison. 2, rue de Fourbastard, Loubers Antoine aîné, sorti de propriété en 1844, mention de travaux. Sol : 425 m<sup>2</sup>.

Loubers Anne-Marie-Charlotte, épouse Comtesse, entrée en propriété en 1846, sortie en 1882, mention d'une reconstruction.

Parcelles voisines, rue du Fourbastard

1041. maison, cour, 880 m<sup>2</sup>, à Jacques-Pascal Virebent, architecte.

La 1042, 6, rue de Fourbastard, a appartenu en dernier à Fabre, a été démolie en 1879 pour être reconstruite aux normes, consécutivement aux travaux d'ouverture de la rue Alsace.

#### Annuaire de la Haute-Garonne/Chambre de commerce

(Les titres sont en général ceux de l'enseigne commerciale, ex. : Neveu frères, enseigne de tailleur rue des Filatiers, s'applique encore à la boutique en 1864, 18 ans après le décès du dernier frère).

En 1832, 1833, 1835 et 1840, Loubers fils aîné était marchand de vin et d'eau de vie rue Clémence Isaure ; en 1841 et 1843, à la même adresse, il est épicier en gros.

Joseph Albert était, en 1833 et 1841, marchand de poissons, salés, en conserves, farines et huiles... rue des Changes, avant de s'installer en 1842 rue des Puits-Clos.

#### Activités commerciales au 2, rue Fourbastard

1841

Épiciers en gros (denrées coloniales, huiles, savon) :

Albert Joseph et cie, aux Puits-Clos

Borie, à Fourbastard

Collougues frères, à Fourbastard

Loubers fils, rue Clémence Isaure.

**1843**

Épiciers en gros (denrées coloniales, huiles, savon) :

Collougue, rue Fourbastard

Albert et cie, aux Puits-Clos, n° 13

Bories, à Fourbastard

Loubers fils aîné, rue Clémence Isaure.

*Note : En 1840, c'est Jeanne Dubois, épouse Albert, qui est la propriétaire du 2 de la rue Fourbastard, au-devant de la place des Puits-Clos.*

**1844**

Loubers aîné, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

*Note : C'est aussi à cette date que Loubers aîné est sorti de propriété de la parcelle 1040. Anne-Marie Loubers entre en propriété en 1846 ; elle est déclarée sortie de propriété en 1882.*

**1848**

Loubers, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

Albert et cie, aux Puits Clos, n° 13.

**1849**

Loubers, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

**1854**

Loubers, fr., 2, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

**1855**

Loubers fr., 2, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

**1857**

Loubers fr., 2, rue Fourbastard, entrepositaire d'huiles.

Albert, 13, rue du Puits-Clos.

**1860**

Loubers frères.

**1862**

Loubers fils aîné, épicier en gros.

**1869**

Loubers, propriétaire au 2, rue Fourbastard. Plus de mention de raison sociale à partir de cette date.